

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

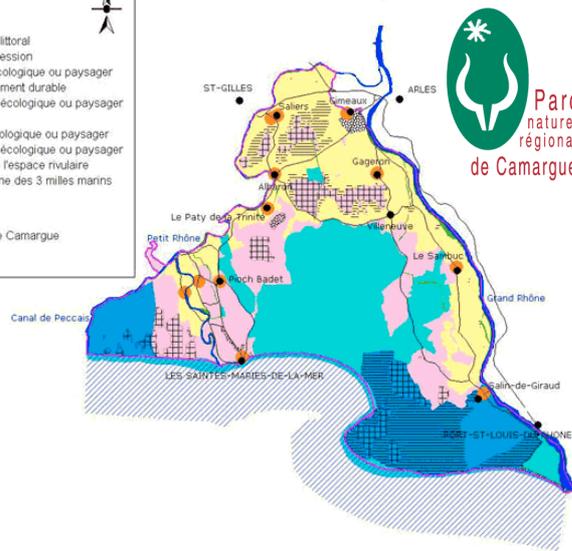
Mise à jour mai 2011

Caractéristiques : Données générales

Date de création : 25/09/70
 Dernier classement : 15/02/11
 Région : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
 Département : Bouches-du-Rhône (13)
 Villes-portes : Arles
 11 000 habitants
 Superficie : 84 800 ha (terre) et 34 300 ha (mer)
 Territoire : La Camargue, l'une des zones humides naturelles d'intérêt international est en réalité un milieu artificiel géré par l'homme et étroitement lié à son avenir.
 Occupation de l'espace (%):
 Agriculture 27%
 Espaces naturels 54%
 Urbain 2%
 Salin 17%



Plan du Parc - Zonage charte



L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture: Céréaliculture (riz, blé,...) et élevage. Le riz reste la culture dominante qui permet par les apports d'eau douce qu'elle nécessite, de diminuer la teneur en sel des sols. En 2011, on dénombre sur le territoire du PNR de Camargue, 6 000 bovins sauvages dont 70% de taureaux Camargue dits aussi « Raço di Biòu » (répartis dans 22 élevages) et 30% de taureaux de Combat (répartis dans 9 élevages). On compte également 38 manades de chevaux de race Camargue, et 12 troupeaux de moutons de la race Mérinos d'Arles.

SAU : 25 365 ha SAU : 47% riz, 15% blé, 25% friche, 5% tournesol, ...

dont 5,5% de la SAU en AB (riz, blé, luzerne, lentille)

Évolution : Les SAU ont baissé sensiblement sur les 35 dernières années. De 1991 à 2001 les surfaces en riz ont reculé de 12 % au profit d'autres cultures dont le blé (+18 %). La diminution des surfaces relictuelles de vignes continue (-50 % de 1991 à 2001). L'élevage ovin fut longtemps un des piliers de l'économie en Camargue, les troupeaux transhumant entre les basses plaines provençales et les Alpes, mais le cheptel, en diminution constante, est aujourd'hui résiduel, au profit des élevages bovins. Utilisé pour mener les taureaux, le cheval de Camargue est devenu un des symboles du delta dans les années 1950. Depuis, son élevage s'est également étendu à des fins touristiques, ce qui a causé un accroissement du cheptel.

Agri-environnement : Stratégie du Parc

L'équilibre agriculture-environnement, établi à l'heure actuelle, demeure fragile notamment dans la zone d'interface, en raison des charges qui pèsent sur les exploitations, des frais de gestion inhérents à l'entretien des zones naturelles, de la faible rentabilité de celles-ci et des tentations spéculatives qu'elles peuvent susciter : agriculture ou tourisme intensifs. Le Parc s'engage dans la protection et la gestion des milieux naturels, le maintien de la faune (implication des agriculteurs) et la maîtrise d'une gestion globale de l'eau grâce aux MAET. L'élevage assure de multiples fonctions en Camargue. Porteurs de l'identité du delta dans le monde, poids économique, support d'activités ludiques prisées, il contribue en outre, par le maintien des pâtures, à la qualité des paysages et, par un pâturage extensif, à la conservation d'une flore et d'une faune diversifiées et de grande valeur. Le Parc s'est donc investi dès l'origine dans le soutien administratif aux associations d'éleveurs (chevaux et taureaux) et la promotion des races locales traditionnelles, depuis une dizaine d'années dans des opérations d'aide au pâturage extensif des milieux par contractualisation et dans une politique de valorisation des produits (AOC "viande de taureau de Camargue") et des sous-produits (gestion des déchets agricoles).

Agri-environnement : Les actions menées

Thème	ACTIONS			
	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement				
Contexte et enjeux	La lutte contre le fleuve et la mer et la volonté de valoriser les terres, que ce soit pour la mise en culture, l'élevage ou la production de sel, ont diversement mais fortement modifié le fonctionnement hydrologique du delta. L'espace deltaïque est structuré en périmètres d'irrigation et de drainage. Le 1er utilisateur d'eau en Camargue est l'agriculture. La riziculture participe par les apports en eau douce à la réduction de la salinité et crée une diversité du biotope dont l'équilibre reste entre les mains de l'homme. L'élevage de taureaux de Camargue est extensif.			
Appui aux associations d'éleveurs	APPUI AUX ASSOCIATIONS D'ÉLEVEURS	Appuyer et entretenir un partenariat étroit avec les associations d'éleveurs	Le Parc assure le secrétariat de sept associations : l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (AECRC), l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre (ACTE), l'Association des Manadiers, Eleveurs de la Raço di Biòu pour Course Camarguaise (AMERBCC), l'Association des Eleveurs de Taureaux de Course Camarguaise (AETCC), le Livre Généalogique de la Raço di Biòu (LGRB), Le Syndicat de Défense et de Promotion de la Viande AOP Taureau de Camargue (SDPVT), l'Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat (AEFTC). Ces associations d'éleveurs ont leur siège administratif au Parc et entretiennent un partenariat étroit avec lui.	Associé/associations d'éleveurs
	APPUI LOGISTIQUE AUX ASSOCIATIONS DE BOVINS	Assurer un appui logistique	Le Parc tient le secrétariat des associations d'éleveurs. Il assure également le suivi des livres généalogiques de la race Camargue (raço di Biòu) et de la race de Combat. Sous la tutelle des associations et en partenariat avec les maîtres d'œuvre de l'identification des animaux, il centralise, pour les deux races, les déclarations de saillie et de naissance. Le Parc a développé un système informatisé de gestion des généalogies en lien avec la base de données nationales. Un logiciel d'extraction permet aux associations d'éditer leurs certificats.	Associé/associations d'éleveurs
Promotion	ÉDITION DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION	Promouvoir l'agriculture et l'élevage camarguais	Le Parc édite de nombreux documents de communication pour promouvoir l'agriculture camarguaise, la culture locale (courses camarguaises, métier de gardian), l'élevage (édition d'un livre sur les manades de chevaux) ainsi que les races locales et les SOQ.	Initiateur

Appui technique	GESTION DU PARASITISME SUR LES BOVINS SAUVAGES	Connaître et évaluer les pratiques antiparasitaires mises en place par les éleveurs, estimer le risque parasitaire selon les animaux et selon les milieux de pâturage et tester des modes alternatifs de gestion mieux adaptés et à moindre impact sur l'environnement	La Camargue est propice à la présence des parasites des ruminants et certains vermifuges employés pour les combattre s'avèrent toxiques pour l'environnement : pour les organismes aquatiques, pour les insectes coprophages qui sont indispensables à la décomposition des bouses, et pour les insectivores qui s'en nourrissent, tels que la Pie-Grièche, le Petit Duc, la Chevêche et le Grand Rhinolophe. Le Conseil Régional de PACA a confié au PNR de Camargue la réalisation d'une étude destinée à acquérir une connaissance du parasitisme bovin sur le territoire et à déterminer les meilleurs moyens de le contrer. Effectuée en partenariat avec la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire (FR-GDS), le groupement de défense sanitaire des Bouches-du-Rhône, des éleveurs et des vétérinaires, l'étude sur le parasitisme en Camargue a débuté en 2006. Des campagnes d'analyses de bouses effectuées durant 3 ans sur les veaux et les adultes, dans les manades d'éleveurs volontaires ont permis de faire un état des lieux sur les types et la quantité de parasites présents dans les troupeaux du Parc. Les analyses des foies des animaux à l'abattoir du Pays d'Arles sont venues compléter ces données. Le programme s'est poursuivi par l'observation, durant 3 ans également, de quatre sites pilotes volontaires (2 en élevage biologique, 2 en conventionnel) comme terrain de suivi et d'expérimentation. Trois autres sites pilotes à l'extérieur du territoire, sur zones sèches, ont été étudiés à la demande du GDS 13. Des analyses de bouses, de sang et de poils ont été effectuées sur les différents lots d'animaux (adultes, mâles et femelles, jeunes...) en suivant le mode habituel de gestion pratiqué par la manade (traitement phytosanitaire, rotation de pâturage...). Puis les analyses ont été renouvelées après adoption d'un autre protocole de gestion du troupeau. Des conseils de gestion visant à diminuer le risque de contamination, des informations concernant l'impact sur le troupeau et sur la biodiversité des vermifuges, des données sur la situation parasitaire en Camargue et des préconisations sont rassemblés dans un cahier technique. Il est diffusé à partir du printemps 2011 auprès de tous les éleveurs et associations d'éleveurs. Cet outil devrait contribuer à une meilleure connaissance et une meilleure gestion des parasites dans le respect de la biodiversité. Le Parc envisage de poursuivre son action qui entre dans sa mission de soutien et de promotion des activités spécifiques d'élevage extensif en milieu humide, par la mise en place d'un système d'aide à la décision qui passerait par l'organisation et la prise en charge financière de collectes et analyses des bouses.	La région PACA finance aussi cette étude sur le PNR Queyras (gestion du parasitisme sur les bovins de montagne). Associés/ FRGDS, GDS13, Pays d'Arles
Gestion de la ressource en eau	AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES		Le Parc travaille avec les Associations Syndicales d'Assainissement (ASA) sur les aménagements hydrauliques (pompes anciennes). Sur différents thèmes autour de la gestion hydraulique à travers un contrat de Delta, et en lien avec les MAE et sur l'entretien des fossés.	Contacter le chargé de mission eau pour plus d'infos

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Les milieux naturels de Camargue témoignent d'une très grande biodiversité par la flore et la faune exceptionnelles qu'ils abritent. Le respect de l'intégrité territoriale et biologique des espaces naturels permet cependant des activités telles que la chasse, la pêche, l'élevage, le pâturage, la protection de la nature, la recherche, le tourisme, la découverte et la sensibilisation à l'environnement. Le Parc est en totalité inclus dans plusieurs sites Natura 2000. En 1978, la race de cheval Camargue est officiellement reconnue (stud-book). Aujourd'hui, près de 3000 chevaux de race Camargue seraient répartis dans une trentaine de manades.			
Milieux humides et aquatiques	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Soutenir l'élevage extensif et préserver les milieux naturels et leur biodiversité	Après le succès des OLAE et des C.T.E incitant les exploitants à maintenir un pâturage extensif, ou mieux gérer la gestion de l'eau dans les rizières, le Parc est opérateur des MAET depuis 2007 sur le territoire, alors même que le DOCOB Natura 2000 n'est pas encore validé (argumentaire auprès de la région sur la dynamique autour des ces mesures et les enjeux du territoire). Les MAET concernent le pâturage extensif (1 UGB/ha) voire très extensif (0,5 UGB/ha) selon le milieu, la nécessité d'enlever les animaux 3 mois en hiver sur les marais, etc. avec 3122 ha contractualisés. 5275 ha ont été contractualisés sur la gestion de l'eau dans les rizières et la lutte intégrée contre la pyrale (utilisation de pièges à phéromones), et 132 km linéaire concernent l'entretien des haies et fossés. Des mesures sur la gestion des roselières (exploitation) en lien avec les zones de nidification des oiseaux ont également été ouvertes. Ces surfaces contractualisées pourraient être beaucoup plus importantes s'il n'y avait pas un pfafond à l'exploitation (10 000 €/an/exploitation). Prise en charge financière du montage de dossiers par le Parc. Le Parc a organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture 2 formations sur 2 demi-journées pour les exploitants ayant souscrit des MAET, pour rappeler les engagements, la réglementation PAC, l'enregistrement des pratiques.... Un entretien individuel avec l'exploitant permet de faire le point et d'assurer un suivi.	Opérateur / partenaires : Chambre d'agriculture 13 et syndicats d'éleveurs et d'agriculteurs
Pelouses et prairies de fauche	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES depuis 2010. Sur pelouses et prairies de fauche		Initiateur	
Cohabitation Flamants roses / riziculteurs	COHABITATION FLAMANTS ROSES /RIZICULTEURS	Limiter les dégâts provoqués par le piétinement des flamants-roses	Emblème de la Camargue, espèce protégée, le flamant rose est devenu l'objet d'une polémique depuis que des bandes viennent piétiner les rizières peu après le semis, période clé de la culture du riz. Les actions successives du Parc dans ce domaine illustrent la recherche de solutions : . Animation : mise en place d'un site d'information printanier sur les flamants à proximité de la colonie (surveillance de la reproduction, accueil du public) . Effarouchement : mise à disposition des riziculteurs de canons d'effarouchement sonore placés dans les rizières au printemps . Suivi de l'évaluation des dégâts de flamants . Etude : financement d'une étude sur les dégâts dus aux flamants. Résultat : les rizières entourées de haies sont moins fréquentées que les autres. La compatibilité flamant - rizières peut ainsi passer par la plantation de haies : une voie originale, respectueuse de l'environnement et particulièrement bienvenue puisque le Parc mène par ailleurs une politique de reboisement !	Initiateur
Chauve-souris	PROGRAMME LIFE SUR LA PROTECTION DES HABITATS DES CHAUVE-SOURIS	Préserver les chauve-souris et leur habitat	Mise en œuvre (2010-2014) d'un programme LIFE sur les chiroptères (ChiroMed), qui consiste à travailler avec les éleveurs sur les zones d'alimentation des chauve-souris. En effet, les femelles en gestation et les jeunes se nourrissent majoritairement des coléoptères qui se développent dans les bouses. Le Parc propose des coprologies gratuites. Une réunion permet de restituer les résultats. Il s'agit d'établir une convention entre l'agriculteur et le Parc prévoyant la plantation d'un réseau de haies ou de corridors boisés (qui sont des repères de déplacement pour les chauve-souris). Les agriculteurs apprécient le projet.	Initiateur

Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	APPUI ADMINISTRATIF AUX SYNDICATS DE RACES ET D'ÉLEVEURS ET PROMOTION DE LA RACE	Soutenir les associations d'éleveurs et assurer la promotion des races locales	Le Parc poursuit et développe toutes les actions entreprises pour la conservation et la promotion des races locales de chevaux et de taureaux en collaboration avec les associations d'éleveurs, assure la tenue du secrétariat de ces associations et les appuie dans une reconnaissance en tant qu'organisme de sélection. Le Parc soutient l'organisation du salon du Cheval Camargue (CAMAGRI), organise des concours de chevaux de race Camargue, réalise les contrôles dans les élevages bovins pour le suivi des livres généalogiques et de l'AOP sur la viande de Taureau. Il favorise aussi le rayonnement de la race cheval Camargue hors du delta du Rhône.	Associé/association d'éleveurs
	SOUTIEN À LA SÉLECTION	Promouvoir la race Camargue	Le Parc assure aussi la promotion de la race bovine Camargue par l'organisation annuelle de courses camarguaises, les "courses de taù (étalon)", où chaque éleveur a la possibilité de tester la combativité au jeu d'un futur reproducteur. Le Parc est très sollicité et accepte jusqu'à 10 taureaux par courses, avec 7 courses par an sur septembre et octobre, ouvertes au public. Ces courses rencontrent beaucoup de succès.	Initiateur

Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Solaire	SOUTIEN AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES TOITURES	Favoriser les projets de production d'énergie renouvelable	Le Parc accompagne les projets d'installation photovoltaïque sur les hangars des exploitations agricoles. Il est néanmoins opposé aux projets au sol.	Appui (cf. chargé de mission énergie pour plus d'infos)
Éolien	UTILISATION DU PETIT ÉOLIEN		Le Parc mène une réflexion sur l'utilisation du petit éolien pour produire de l'eau pour l'abreuvement du bétail.	Initiateur
Gestion des déchets agricoles	PROJET DE CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE FUMIER ÉQUIN	Etudier la faisabilité d'une gestion et d'une valorisation du fumier équin	En lien avec le tourisme équestre, une étude va être lancée sur la faisabilité d'un système de collecte, la création d'une plateforme de fumier équin et un lieu de transformation sur le Pays d'Arles. Le Parc a initié la démarche et est partenaire mais c'est la CCI qui est porteur de l'étude.	Initiateur et associé/ CCI maître d'ouvrage
	VALORISATION DE LA PAILLE DE RIZ	Valoriser la paille de riz autrement que par le brûlage	La paille issue de la riziculture est la plupart du temps brûlée après récolte (dérogation pour la Camargue). Une étude a été menée en lien avec le Syndicat des Riziculteurs de France et Filière, le Centre Français du Riz et l'UMR Innovation du CNRS de Montpellier sur les différentes formes de valorisation de la paille de riz : brûlage, enfouissement (dégradation longue car siliceuse), extraction (valorisation pour l'éco-construction ou pour l'alimentation ou la litière animale). Conclusion de l'étude : le brûlage reste la solution la plus pratique et la plus adaptée au territoire, mais si le climat le permet, une valorisation est possible.	Initiateur
Filière de production d'éco-matériaux	PROJET DE VALORISATION DE LA PAILLE/BALLE DE RIZ	Valoriser la paille/balle de riz dans l'éco-construction	Une réflexion est menée autour d'un projet de valorisation de la paille et/ou balle de riz dans le cadre d'une programme PRIDES avec la CCI. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu, associant le Parc naturel régional de Camargue, le LERM, l'Ecole des Mines d'Alès, le Centre Français du riz et des riziers.	Associé

Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	L'agriculture crée les paysages. La formation du delta du Rhône et sa perpétuelle évolution au cours des siècles ont façonné un paysage spécifique, caractérisé par l'absence de relief important et une grande dispersion de l'habitat. Le territoire fait l'objet d'une charte forestière depuis 2004 (concerne notamment la gestion de dunes boisées de pins).		
	UNE POLITIQUE DE REBOISEMENT AUX ENJEUX PAYSAGERS ET BIODIVERSITÉ	Améliorer le paysage, lutter contre la venue des flamants roses et protéger l'habitat des chauve-souris	* Aide au reboisement : par des aides à la plantation d'arbres en zone agricole, le Parc fait d'une pierre deux coups : il lutte contre la venue des flamants sur les rizières et participe à l'amélioration du paysage. Il est nécessaire cependant de trouver un équilibre car l'ombre des arbres impacte la croissance du riz * Commande et distribution d'arbres (2 € pièce) aux habitants du Parc (action menée depuis 1985 suite à un problème de graphiose de l'orme).	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Les terres sont hostiles car salées, peu productives et nécessitent de gros aménagements hydrauliques pour être valorisées. Ces terres sont soumises à une pression foncière forte. Les propriétés agricoles sont volumineuses et financièrement très chères donc peu accessibles pour les jeunes souhaitant s'installer. Ces propriétés sont souvent rachetées pour une vocation résidentielle. Le Conseil Général des Bouches du Rhône mène depuis longtemps une politique volontariste d'acquisitions foncières. La nouvelle Charte du Parc renforce la vigilance vis-à-vis du foncier et des transactions, avec un partenariat plus fort avec la SAFER.		

Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Le département des Bouches-du-Rhône n'est pas très rural. La riziculture est omniprésente et les filières courtes sont essentiellement développées en maraîchage. L'élevage est une filière économique en difficulté. Le Parc considère que sa réflexion sur ce thème est récente. Il travaillait surtout avant sur le marquage de produits (IGP riz, AOC taureaux et vin) et l'aménagement de la Maison des produits Camargue (80% des élevages Camargue du Parc).			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Valoriser des produits ou prestations du Parc	Marque Parc sur le Vin (4 producteurs), sur la Pomme de terre primeur (1 producteur), sur l'accueil dans les manades de taureaux (7 éleveurs) et sur le tourisme équestre (8 professionnels).	Initiateur
	QUALIFICATION DES PRODUITS : AOC VIANDE DE TAUREAU ET IGP RIZ	Soutenir la mise en place de signes officiels de qualité pour appuyer les filières	Les éleveurs de taureaux tirent un complément de revenu par la vente de la viande (races de Camargue, de Combat et hybrides) en complément de celui des jeux taurins. Le Parc a donc initié et soutenu la mise en place d'une Appellation d'Origine Contrôlée "viande de taureau de Camargue" (AOP depuis fin 2001) propre à développer la filière bovine dans le delta et à ses abords. Il est également associé pour la réécriture du cahier des charges afin de le faire évoluer dans le cadre de la réforme de l'INAO. En 2011, 28 élevages sur 31 sont en AOP sur le territoire du Parc. Le Parc a également soutenu la mise en place d'un IGP sur le riz et participé à l'écriture de son cahier des charges. Les aires d'éligibilité de ces SOQ dépassent le territoire du Parc.	Initiateur et porteur
Appui à la commercialisation	POINT DE VENTE COLLECTIF	Apporter un appui à la valorisation touristique des produits du territoire	Dans le cadre d'un LEADER avec le Pays d'Arles, le Parc travaille sur la création d'un point de vente collectif avec une plate-forme logistique : Formation d'un groupe projet avec un voyage d'études et des formations, et la coordination d'une étude marketing et financière par un bureau d'études. L'étude juridique sera faite par les producteurs. Un appel d'offre a également été lancée.	Associé/ Pays d'Arles
	RESTAURATION COLLECTIVE	Soutenir les éleveurs et faire connaître les produits	Le Parc travaille aux côtés du Syndicat de Défense et de Promotion de la Viande AOP Taureau de Camargue, avec la restauration collective pour aider les éleveurs à valoriser les bas-morceaux avec la gardiane de Taureau (plus difficilement valorisable) et à faire connaître ce produit en milieu scolaire.	Associé / Syndicat AOP viande de Taureau

CONTACTS :

Parc :	04 90 97 10 40		
Chargés de mission :			
Anne VADON	Agriculture, élevage, environnement	agri.elevage@parc-camargue.fr	04 90 97 19 88